

Les jeunes refusent le vote à 16 ans

POLITIQUE Selon une enquête du Conseil de la jeunesse, 8 sur 10 y sont opposés

► Ecolo en rêve, le MR en discute... il est question dans certains partis d'abaisser le droit de vote à 16 ans.
► Problème, les jeunes considèrent cette option comme un cadeau empoisonné.

Prendre un abonnement aux iso- loirs dès l'âge de 16 ans ? Ecolo, par exemple, en fait depuis longtemps un élément clef de son programme. Plus récemment, le MR a mis l'affaire en délibéré à l'occasion d'une réflexion sur la modification de la loi électorale. Au CDH et au PS on est... contre. Partout en fait, on en débat... entre adultes. Sans toujours se soucier de ce qu'en pensent les principaux intéressés. Le Conseil de la jeunesse – l'organe officiel d'avis des jeunes francophones – s'est saisi de la question, pour mieux la poser aux jeunes eux-mêmes. Un millier d'entre eux – la plupart avaient de 16 à 21 ans – ont été sondés cet été sur le site d'événements populaires. Avec une question toute simple : « Es-tu pour ou contre l'abaissement de l'âge du vote à 16 ans ? » Verdict : l'immense majorité des jeunes est... contre ! Explications.

D'autres priorités

Sur les 1.046 jeunes sondés, 827 (79 %) se prononcent sans ambiguïté « contre » le droit de vote précoce. Et ils disent souvent pourquoi en quelques mots. « À 16 ans, on ne se préoccupe pas vraiment de politique, on a d'autres priorités. explique l'un avant d'ajouter :

Par contre à 18 ans, on entre dans le monde de l'indépendance, ce qui nous aide également à donner notre opinion politique. Arrêtons de mettre autant de responsabilité aux jeunes et laissons-les grandir. » Un autre : « 16 ans c'est trop jeune pour avoir une représentation claire des enjeux et se forger une opinion

éclairée et critique. » Un troisième : « les jeunes seront trop sensibles aux discours simplistes de la gauche attrape-

tout qui veut en profiter pour élargir sa base électorale. » Sans oublier le classique « ces politiciens, tous des c... ».

En réalité, analyse le Conseil de la jeunesse, « les arguments contre peuvent être regroupés en trois grands thèmes : manque de maturité et caractère influençable, manque de connaissance (l'école est souvent pointée comme avare en informations sur le sujet) et manque d'intérêt pour la chose politique ». Mais

dans ce triptyque, c'est l'immaturité qui prend clairement le dessus : sur les 460 personnes qui ont pris la peine d'argumenter leur position, les deux tiers identifient cette faiblesse inhérente à l'adolescence. Les jeunes sont influençables et ils en ont conscience. Ils craignent de ne pas avoir le sens critique suffisant pour résister à la pression de leurs parents et de leurs amis ou aux sirènes des partis politiques... Pour certains jeunes, voter à 16 ans constituerait même « un danger ».

Peur d'être manipulés

Un danger pour eux-mêmes d'abord, « Ils veulent qu'on leur laisse le temps d'être jeune, analyse Jérôme Lechien, président du Conseil de la jeunesse, d'ailleurs le mot enfant apparaît à plusieurs reprises dans les argumentaires, des "enfants" de 16 ans qui seraient des proies faciles pour les partis politiques qui voudraient les manipuler ». Un danger aussi pour la société puisque « l'immaturité pourrait les pousser à voter pour des partis extrêmes ». Le Conseil de la jeunesse avance même la « sacralisation du droit de vote ».

À l'inverse, même s'ils sont minoritaires (21 % des sondés), il est intéressant d'analyser les arguments des jeunes favorables à l'abaissement de l'âge du vote. Ils sont à l'exact opposé des adversaires du vote à 16 ans : un cinquième se disent « suffisamment matures », un quart estiment qu'ils se sentiraient de

cette manière « plus responsables et plus impliqués ». Pour près d'un tiers enfin, voter à 16 ans, ce serait user légitimement de cette préoccupation qui forme la jeunesse depuis les temps immémoriaux : la liberté d'expression. ■

ERIC BURGRAFF

L'EXPERT

« La jeunesse n'est pas prête »

Jérôme Lechien est président du Conseil de la jeunesse.

Comment analysez-vous ces chiffres ?

C'est un « non » mais ce n'est pas un non absolu. En fait, la jeunesse n'est pas prête. Je traduis plutôt ce non en « pas maintenant ». Près de 50 % des opposants au vote à 16 ans justifient leur position par le manque de connaissance de la chose publique. Ça nous ramène à l'actualité : seuls des cours de citoyenneté intelligemment composés seraient de nature à corriger le tir. Ces cours ne doivent pas se résumer à améliorer le vivre-ensemble, ils doivent aussi expliquer aux jeunes comment fonctionne la démocratie. Si on travaille la citoyenneté dans ce sens on pourrait un jour basculer vers le « oui ». C'est la raison pour laquelle l'avis du Conseil de la jeunesse est un « non mais on en reparlera dans quelques années ». L'âge du vote interroge-t-il la majorité pénale ?

Bien sûr, et c'est une autre raison qui me pousse à défendre le non. Lorsqu'un citoyen lambda ne va pas voter, il risque une sanction pénale. Si demain, on fixe l'âge du vote à 16 ans, les jeunes devraient être logés à la même enseigne, ce qui suppose d'abaisser concomitamment l'âge de la majorité pénale. Dans un contexte où on sait que la droite veut précisément abaisser la majorité pénale et où éclosent des lois liberticides, nous ne voulons pas prendre ce risque.

E.B.